



Recreational, or non-medical, cannabis is expected to be legal in Canada by July 2018. The federal government plans to pass [legislation that sets a framework for legalizing recreational cannabis](#). Within this framework, each province and territory must make their own rules and regulations for sale, possession and use.

Nova Scotia is working hard to get ready and to ensure our provincial policies and laws strike a balance between making this product legal and protecting the health and safety of Nova Scotians, especially children and youth.

The Province of Nova Scotia has launched an online survey to ask Nova Scotians for their feedback on the following:

- age 19 as the legal age of purchase and use
- the sale of cannabis through a crown corporation like the Nova Scotia Liquor Corporation
- where recreational cannabis can be used
- drug-impaired driving

As we develop rules and regulations for Nova Scotia, we encourage stakeholders like you to provide input by completing an [online survey](#). We'd also appreciate you sharing this note, and encouraging your membership and partners to share their views.

Your feedback will help shape our approach to ensure responsible use and a well-regulated, legal market.

novascotia.ca/cannabis



Le Canada devrait légaliser la consommation de cannabis à des fins récréatives en juillet 2018.

Le gouvernement fédéral prévoit adopter une [loi qui établit le cadre de la légalisation du cannabis à usage récréatif](#). Selon ce cadre, chaque province et chaque territoire doit adopter ses propres règles et règlements pour la vente, la possession et la consommation du cannabis.

La Nouvelle-Écosse travaille fort pour être prête à cette réalité et veiller à ce que ses politiques et ses lois trouvent un équilibre entre la légalisation du produit et la protection de la santé et de la sécurité des Néo-Écossais, en particulier celle des jeunes et des enfants.

La Nouvelle-Écosse a lancé un sondage en ligne pour découvrir quelles sont les opinions des Néo-Écossais aux sujets suivants :

- l'âge légal (19 ans) pour l'achat et la consommation;
- la vente du cannabis par une société d'État, par exemple la Société des alcools de la Nouvelle-Écosse;
- les endroits où le cannabis à usage récréatif peut être consommé;
- la conduite sous l'effet de la drogue.

Nous vous encourageons à soumettre vos commentaires en répondant à un [sondage en ligne](#). Nous vous demandons également de transmettre ce message et d'encourager vos membres et vos partenaires à nous fournir leurs commentaires.

Vos commentaires nous aideront à formuler notre approche pour assurer une consommation responsable et avoir un marché légal bien réglementé.

novascotia.ca/cannabis/fr